

**Commission des Calendriers, Coupes et Championnats ( séniors et vétérans )**

**Réunion du 18 juillet 2019**

Président : R. Loubeyre

Présents : Th. Charbonnel, G. Chevalier, P. Combe, J. Merle

Excusés : P. Gaston, Y. Gombert, G. Guittard, V. Nolorgues

Invités : Pierre Gaston, Dirigeant de l'U.S. Carlat – Cros  
Nicolas Malgouzou, Secrétaire de l'U. S. Carlat – Cros  
Emmanuel Lajarrige, Président de l'U. S. Cère et Landes  
Julien Delfau, Entraîneur de l'U. S. Cère et Landes

**Point sur les engagements :**

A ce jour, le District dénombre :

- 74 clubs en activité
- 112 équipes séniors masculins
- 20 équipes vétérans

*1 reprise d'activité :*

Naucelles

*1 mise en sommeil :*

Badailhac

*engagements de 3 nouvelles équipes réserves :*

Ayrens – Saint-Illide (2), Jordanne (2), Nord Lozère (3)

*créations de 3 ententes séniors ( avec accord du Comité Directeur du 22 juillet 2019 ) :*

Vitrac – Marcolès (2) avec Parlan – Le Rouget (3)

Talizat avec Coltines

Lagarde – Loubaresse avec Faverolles

Rappel de l'Article 35 du Règlement Intérieur et de Championnat du District du Cantal :

( Extrait )

« Les ententes à deux clubs sont autorisées jusqu'à la D4 incluse. Pas d'accession possible en D3 »

**POULES des CHAMPIONNATS 2019 - 2020**

( validées par le Comité Directeur du 22 juillet 2019 )

**Sous réserves d'éventuelles procédures en cours ou à venir**

**D1 ( ELITE ) :**

Une poule de douze équipes

- trois descendent de R3 : Crandelles, Massiac – Molompize, Pierrefort
- deux montent en R3 : Sud Cantal, Parlan – Le Rouget
- deux montent de D2 : Belbex, Vézac
- trois descendent en D2 : Espinat, Ayrens – Saint-Illide, Vic - Polminhac

**poule D1 :**

Artense, Belbex, Carladez - Goul, Crandelles, Massiac – Molompize, Moussages, Murat, Pierrefort, Quatre Vallées, Saint-Mamet, Stade Riomois - Condat, Vézac

**D2 ( EXCELLENCE ) :**

Une poule de douze équipes

- deux montent en D1 : Belbex, Vézac
- trois descendent de D1 : Espinat, Ayrens – Saint-Illide, Vic - Polminhac
- trois descendent en D3 : Arpajon (2), Sansac (2), Ally – Mauriac (2)
- deux montent de D3: Nord Lozère (2), Pleaux – Rilhac - Barriac

### **poule D2 :**

Ayrens – Saint-Illide, Crandelles (2), Espinat, Junhac - Montsalvy, La Chapelle Laurent, Nord Lozère (2), Pleaux – Rilhac – Barriac, Saignes, Stade Riomois - Condat (2), Vallée de l'Authre (2), Vic – Polminhac, Yolet.

### **D3 ( PROMOTION ) :**

2 poules de 10 équipes

- trois descendent de D2: Arpajon (2), Sansac (2), Ally – Mauriac (2)
- deux montent en D2 : Nord Lozère (2), Pleaux – Rilhac - Barriac
- cinq descendent en D4 : Lagarde – Loubaresse, Saint-Georges, Saint-Poncy, Sud Cantal (2), Quatre Vallées (2)
- trois montent de D4 : Albepierre, Parlan – Le Rouget (2), Vallée de l'Authre (3)

### **poule A :**

Albepierre, Ally-Mauriac (2), Arpajon (2), Chaudes-Aigues, Margeride, Minier, Murat (2), Saint-Flour (3), Vebret – Ydes, Ytrac (3).

### **poule B :**

Besse, Carlat - Cros, Cère et Landes, Châtaigneraie (2), Espinat (2), Haut Célé, Parlan – Le Rouget (2), Sansac (2), Vallée de l'Authre (3), Vitrac – Marcolès.

### **D4 ( PREMIERE DIVISION ) :**

3 poules de 10 équipes

- cinq descendent de D3 : Lagarde – Loubaresse, Saint-Georges, Saint-Poncy, Sud Cantal (2), Quatre Vallées (2)
- trois montent en D3 : Albepierre, Parlan – Le Rouget (2), Vallée de l'Authre (3)
- six descendent en D5 : Saint-Georges (2), Margeride (2), Cezens, Giou de Mamou, Boisset, Siran
- quatre montent de D5 : Neussargues, Vebret – Ydes (2), Jordanne, Anglards – Salers

**poule A :**

Cézallier – Alagnon, Lagarde – Loubaresse, Les Ternes, Massiac - Molompize (2), Neussargues, Pierrefort (2), Saint-Georges, Saint-Just, Saint-Poncy, Talizat - Coltines.

**poule B :**

Anglards – Salers, Artense (2), Chaussenac, Hauts de Cère, Jordanne, Murat (3), Quatre Vallées (2), Saignes (2), Trizac, Vebret – Ydes (2).

**poule C :**

Arpajon (3), Belbex (2), Carladez – Goul (2), Cère et Landes (2), Junhac - Montsalvy (2), Loupiac, Roannes Saint-Mary, Saint-Mamet (2), Sud Cantal (2), Yolet (2).

**D5 ( DEUXIEME DIVISION ) :**

**la composition des poules ci-dessous est établie en fonction du nombre d'équipes engagées à ce jour.  
elle est susceptible d'être modifiée si des défections intervenaient avant le 01 septembre  
( début du Championnat le 08 septembre )**

4 poules de 10 et 2 poules de 9 équipes

**poule A :**

Anglards de Saint-Flour, Cezens, Faverolles, La Chapelle Laurent (2), Margeride (2), Nord Lozère (3), Pierrefort (3), Saint-Georges (2), Saint-Just (2), Saint-Poncy (2).

**poule B ( 9 équipes ) :**

Apchon, Cézallier – Alagnon (2), Lugarde, Menet, Minier (2), Moussages (2), Planèze, Trizac (2), Vallée de la Santoire.

**poule C :**

Ally – Mauriac (3), Ayrens - Saint-Illide (2), Carlat – Cros (2), Drugeac, Giou de Mamou, Jordanne (2), Naucelles, Pleaux - Rilhac - Barriac (2), Vallée du Siniq, Vic - Polminhac (2).

**poule D ( 9 équipes ) :**

Boisset, Haut Célé (2), Junhac - Montsalvy (3), Labrousse, Entente Vitrac-Marcolès - Parlan-Le Rouget, Sansac (3), Siran, Sud Cantal (3), Vézac (2).

<b>CALENDRIER 2019 - 2020</b>
-------------------------------

**Dates des journées de Championnat :**

**Poules de 12 équipes :**

**Aller :**

08 et 22 septembre, 06, 13, 20 et 27 octobre, 03, 10 et 24 novembre, 08 et 15 décembre

**Retour :**

16 et 23 février, 08, 15 et 29 mars, 05 et 19 avril, 03, 10, 17 et 24 mai.

**Poules de 10 équipes :**

**Aller :**

08 et 22 septembre, 06, 13, 20 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 08 décembre.

**Retour :**

23 février, 08, 15 et 29 mars, 05 et 19 avril, 03, 10 et 24 mai.

## COUPE DU CANTAL

### 70 équipes engagées :

Clubs de Ligue :	11
D1 (Elite) :	12
D2 (Excellence) :	8
D3 (Promotion) :	10
D4 (1 <sup>ère</sup> Division) :	15
D5 (2 <sup>ème</sup> Division) :	14
	<hr/>
	70

### 1<sup>er</sup> tour le 15 septembre :

**D5** : 14 + **D4** : 15 + **D3** : 5 = 34 participants

### 2<sup>ème</sup> tour le 29 septembre :

17 qualifiés + **D3** exempts du 1<sup>er</sup> tour : 5 + **D2** : 8 + **D1** : 12 = 42 participants

### 1/16èmes de finale le 17 novembre :

21 qualifiés + clubs de **Ligue** : 11 = 32 participants

### dates prévues au calendrier général :

huitièmes de finale le 01 mars,

quarts de finale le 13 avril,

demi-finales le 30 mai,

finale le 14 juin.

### dates retenues pour la Coupe Combourieu ( 39 équipes participantes ) :

barrage le 01 décembre,

phase éliminatoire : 01 mars, 22 mars, 13 avril, 30 mai,

finale le 14 juin.

**dates retenues pour la Coupe Barrès ( 58 équipes participantes ) :**

barrage le 01 décembre,

phase éliminatoire : 01 mars, 22 mars, 13 avril, 21 mai,

finale le 06 juin.

**COURRIERS DES CLUBS**

**Rappel :**

**Tout courrier adressé au District du Cantal doit émaner de  
l'adresse Email officielle du Club**

**U. S. Loupiac – Saint-Christophe,  
U. S. de la Vallée de la Santoire,  
E. S. Drugeac,  
F. C. Ally – Mauriac :**

la Commission a essayé de donner satisfaction lors de la formation des poules de Championnat.

**Entente Stade Riomais – Condat :**

une dérogation au règlement de la Coupe Paul Combourieu ne peut être accordée ( paragraphes 1, 2, 3 et N.B. ).

**QUESTIONS DIVERSES**

**Coupe de la Ligue :**

les clubs opérant en Championnats de Ligue ayant l'obligation de participer à la Coupe Auvergne - Rhône Alpes, des difficultés de respect du calendrier pourront survenir pour organiser la Coupe du Cantal car les dates retenues sont les mêmes pour ces deux compétitions.

lors de sa réunion du 22 juillet, le Comité Directeur du District a, pour cette raison, décidé que les clubs qui seraient encore qualifiés en Coupe de la Ligue à la date de 1/8èmes de finale de la Coupe du Cantal pourraient ne plus participer à celle-ci.

leurs adversaires seraient alors qualifiés pour le tour suivant.

### **Poules finales :**

la finale de D3 ( promotion ) sera programmée le même jour et sur le même terrain que la finale de la Coupe Barrès, elle est prévue le 06 juin.

les poules finales ne seront pas organisées cette saison pour la D4 et la D5.

### **Tournoi Vétérans :**

Une réunion de la Commission « Foot Loisirs » est prévue début septembre en présence des Clubs engagés en Tournoi Vétérans.

En fonction des souhaits des Clubs représentés ce jour là, l'organisation du Tournoi pourrait être modifiée, avec une programmation par rencontres « aller » et « retour » à l'automne et au printemps ou avec le maintien de la formule actuelle ( rencontres au printemps, finale sous forme de plateau au mois de juin ).

### **Montées et descentes réglementaires en fin de saison 2019 – 2020 :**

#### **en D1 et D2 :**

aucun changement.

#### **en D3 :**

le premier de chaque poule montera en D2.  
les deux derniers de chaque poule descendront en D4.

#### **en D4 :**

le premier de chaque poule et le meilleur second monteront en D3.  
Les deux derniers de chaque poule descendront en D5.

#### **en D5 :**

le premier de chaque poule et autant de meilleurs seconds que nécessaire monteront en D4.



## RAPPELS

### **Feuille de Match Informatisée ( F.M.I. ) :**

L'utilisation de la Feuille de Match Informatisée ( F.M.I. ) est obligatoire sur toutes les rencontres de Championnat et de Coupes.

### **Demandes de report de rencontres :**

la Commission précise qu'aucun report de rencontre programmée selon le calendrier général ne sera accordé pour des motifs divers :

événements locaux ( foire, fête, exposition.... ), tournoi de jeunes, coupe Gambardella – Crédit Agricole, déplacement pour une manifestation sportive ( ligue 1, ligue 2, top 14.... ), etc...

#### **par contre :**

une rencontre pourra être avancée en cas d'accord entre les deux clubs concernés,

un club pourra être laissé libre à une date non utilisée au calendrier général par une journée de championnat s'il en fait la demande suffisamment tôt.

***Toutes les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel en vertu de l'article 32 des Règlements Généraux dans un délai de 7 jours à compter de la date de parution du présent procès verbal.***

Le Président de la Commission des Calendriers, Coupes et Championnats.

R. Loubeyre